

L'AGENDA ¹

J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre.

Nelson Mandela (Homme d'Etat / 1918 – 2013)

3^{ème} trimestre (partim) 2019 - 2020
Vacances 2020

**L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS CI-DESSOUS POURRAIT ENCORE ETRE MODIFIE
POUR CAUSE DE PANDEMIE**

JUIN

Lundi 01	Congé – Lundi de Pentecôte
Ma 02	* Cours 2A de 8h15 à 15h10 * 15h00 : CPPT/CE
Me 03	* Cours 6GT de 8h15 à 15h05 * 5GT: 9h30 – 11h30: test de récupération en mathématiques / élèves concernés
Je 04	* Cours 6GT de 8h15 à 15h05 * Réunion de réflexion bibliothèque: direction / M. Vilain / Mme Marteau / M. Devleeschauwer / M. Jadin (par What's App)
Ve 05	Cours 2B de 8h15 à 15h10
Lu 08	Cours 6GT de 8h15 à 15h05
Ma 09	Cours 2A de 8h15 à 15h10
Me 10	* direction : 8h30 à 11h / Conseil de zone par vidéoconférence * présence élèves sur convocation
Je 11	* Cours 6GT de 8h15 à 15h05
Ve 12	Cours 2B de 8h15 à 15h10
Lu 15	Cours 6GT de 8h15 à 15h05
Ma 16	Cours 2A de 8h5 à 15h10
Me 17	Présence élèves sur convocation
Je 18	Cours 6GT de 8h15 à 15h05
Ve 19	Cours 2B de 8h15 à 15h10
Lu 22	Cours 6GT de 8h15 à 15h05
Ma 23	Cours 2A de 8h15 à 15h10
Me 24	* Cours 2B de 8h15 à 15h10 * à partir de 14h00: Conseils de classe 4GT et 5GT (horaire à déterminer) * Information immédiate, par téléphone, aux parents d'une réorientation ou d'un redoublement
Je 25	* Cours 6GT de 8h15 à 12h40 * à partir de 10h00: conseils de classe 2C/S – 3GT – 6GT (horaire à déterminer)

¹ Les dates suivantes sont données à titre purement indicatif et devront être adaptées en fonction des décisions des instances de décision concernant la crise du Covid-19 (Comité national de crise et ministère de la CFWB)

	* Information immédiate, par téléphone, aux parents d'une réorientation ou d'un redoublement
Ve 26	* 8h00: impression et signature des bulletins * 9h00: bulletins disponibles pour les professeurs * 11h00 à 16h00: rencontre exclusivement parents – professeurs – élèves en réorientation ou redoublement / salle EPS / vérification de la réinscription par un éducateur * 16h00 à 20h00: dépôt des recours auprès de la direction * inscriptions
Lu 29	* dépôt des recours auprès de la direction de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 * remise aux parents des bulletins des élèves en réussite avec ou sans travaux de 10h00 à 16h00, sans possibilité de contact avec les professeurs de la classe / vérification de la réinscription par un éducateur * Inscriptions * 16h00 à 17h00: proclamation des rhétos et remise de la formule provisoire
Ma 30	* dépôt des recours auprès de la direction de 8h30 à 11h00 * 11h00 à 13h00: réunion de la commission de recours * 14h30: conseils de classe de recours * ca 16h30: AG et drink de fin d'année

JUILLET

Lu 01	Début des vacances d'été Inscriptions (sur rendez-vous) de 9 à 16 heures – Réinscription des élèves majeurs
Je 02 au Ve 03	Inscriptions (sur rendez-vous) de 9 à 16 heures - Réinscription des élèves majeurs
Lu 06	* Inscriptions (sur rendez-vous) de 9 à 12 heures - Réinscription des élèves majeurs * Fermeture du Collège à 12 heures

AOUT

Ve 21	* Réouverture du Collège à 9 heures * Ouverture de 9h00 à 13h00 * Rentrée des travaux de vacances
Lu 24 au Lu 31	Inscriptions (sur rendez-vous) de 9 à 16h00 – Réinscription des élèves majeurs
Ma 25	Suppression des listes d'attente CIRI à 00h00
Lu 31	Examens de passage 6GT

* Le centre PMS est à votre disposition dès maintenant, par téléphone, au 02.344.57.54 pour mener avec chacun une réflexion sur un éventuel problème scolaire.

* CE/CPPT= Conseil d'Entreprise et Conseil de Prévention et de Protection au Travail / 1D= 1^{er} degré ; 2D= 2^{ème} degré ; 3D= 3^{ème} degré / CE1D = Certificat d'Enseignement du 1^{er} degré secondaire / CE2D = Certificat d'Enseignement du 2^{ème} degré / CESS = Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

VACANCES ANTICIPEES

Même si des intérêts économiques sont parfois en jeu, **AUCUN BULLETIN** ne sera distribué **avant le vendredi 26 juin à 11 heures** pour les élèves en redoublement ou en réorientation et avant le **lundi 29 juin à 10h00** pour les élèves en réussite avec ou sans travaux de vacances. **Inutile d'en faire la demande**, même à la direction.

Les bulletins pourront être remis, à partir de ces dates et heures, en l'absence des parents, à une personne de confiance majeure, munie d'une procuration en bonne et due forme et d'une photocopie de la carte d'identité d'un des deux parents ou responsables.

Ils seront également à disposition des parents ou d'une personne de confiance majeure, munie des mêmes documents, à partir du 21 août 2020

CET AGENDA NE SERA PAS DISTRIBUE EN VERSION PAPIER